COMMISSION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (MINESUP)

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I RECTORAT

DIXIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES RECTEURS D'UNIVERSITÉS ET DES RESPONSABLES D'ORGANISMES DE RECHERCHE D'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ FINAL

*(CF *2025* CRUROR/AC)*

Palais des Congrès de Yaoundé, 04 et 05 mars 2025

A l'invitation de **Monsieur Baltazar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC, et en accord avec le **Professeur Remy Magloire Dieudonné ETOUA**, Recteur de l'Université de Yaoundé I, en sa qualité de Président en exercice de la Conférence des Recteurs d'Universités et des Responsables d'Organismes de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR-AC), s'est tenue, les **04 et 05 mars 2025,** en mode hybride (présentiel et distanciel), à Yaoundé (République du Cameroun), au Palais des Congrès, la 10ème session ordinaire de ladite Conférence.

Cette session a principalement porté sur une série de communications en lien avec le thème de la session : « *Formation professionnelle et développement socioéconomique en Afrique Centrale : enjeux et défis pour l'intégration sous-régionale* ». Elle a été animée par un panel d'intervenants et de discutants identifiés au sein de l'intelligentsia des Etats membres de la Communauté.

Conformément aux attentes exprimées lors de la 9ème session, il a été, par ailleurs, procédé à l'examen du Rapport final de l'évaluation de l'état de la mise en œuvre du Système LMD dans l'espace CEMAC, réalisée dans la période allant d'août à octobre 2024, en vue de la formulation des recommandations permettant une meilleure application du Système LMD, telle que voulue pour l'intégration régionale.

Des représentants d'une vingtaine d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) ont pris part aux travaux de cette 10ème session (cf. liste de présence en annexe):

La cérémonie solennelle d'ouverture a été placée sous le haut patronage du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement supérieur de la République du Cameroun. Elle a été ponctuée de trois (3) interventions :

- le mot de bienvenue du **Professeur Remy Magloire Dieudonné ETOUA**, Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
- l'allocution de circonstance de **Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC ;
- le discours d'ouverture de **Son Excellence le Professeur Jacques FAME NDONGO**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement supérieur de la République du Cameroun.

Après avoir constaté l'effectivité du quorum, la Conférence a adopté, sans amendement, son ordre du jour en dix points, y compris les questions diverses.

Le Bureau du Présidium de la 10ème session ordinaire de la CRUROR-AC, mis en place conformément aux dispositions du Règlement n°05/11-UEAC-019-CM-22 du 28 août 2003 portant Règlement intérieur de la CRUROR/AC (Art. 15), a été rappelé. Il est composé des membres ci-après :

- **Président** : Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
- **Vice-président** : Recteur de l'Université de Bangui ;
- **Rapporteur** : Président de l'Université Marien Ngouabi ;
- **Rapporteur-adjoint** : Président de l'Université de N'Djaména.

La Commission de la CEMAC assistait le Président de la Conférence des Recteurs.

Débutant ses travaux, la Conférence des Recteurs a suivi, avec beaucoup d'attention, la lecture du Compte-rendu de la 9ème session ordinaire de la CRUROR/AC tenue les 13 et 14 septembre 2023 à N'Djaména (Tchad). Après échanges, le Compte-rendu a été adopté avec amendements.

Au titre des communications, quatre (4) panels ont permis de traiter du thème de la 10ème session de la CRUROR/AC :

- **Panel 1 :** Apport de la formation technique professionnelle dans le processus d'industrialisation des économies de la sous-région Afrique Centrale.
- **Panel 2 :** Rôles et potentiels du numérique comme catalyseur de la dynamique de la formation pour l'emploi d'aujourd'hui et de demain en zone CEMAC.
- **Panel 3 :** Quelles stratégies pour une Politique commune de formation professionnelle qualifiante, intégrée et partagée par les Etats membres de la Communauté ?
- **Panel 4 :** Professionnalisation des enseignements : réformer l'enseignement technique et la formation professionnelle pour l'employabilité des jeunes en zone CEMAC.

Plusieurs recommandations ont été formulées à l'issue des échanges de haut niveau sur les quatre sous-thèmes. Il s'agit entre autres de :

- l'organisation des états généraux de la formation en zone CEMAC ;
- la création d'un observatoire sous-régional de l'emploi.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, la CRUROR/AC de Yaoundé a également pris acte et formulé des recommandations s'agissant des notes d'information.

En ce qui concerne les résultats de l'évaluation de l'état de la mise en œuvre du Système LMD dans les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche des Etats membres de la CEMAC, la Conférence des Recteurs a insisté sur la nécessité, pour la Commission de la CEMAC et les Etats membres, de déployer de nouveaux efforts en vue d'une amélioration significative de la qualité et de la pertinence de la formation universitaire, d'une part, et d'une meilleure adéquation avec les besoins du monde de l'emploi, d'autre part. Cette possibilité de redynamisation du processus de mise en œuvre du système LMD est soutenue par des préconisations générales et prioritaires proposées par le Comité d'évaluation. Elle recommande :

- l'élaboration d'une politique commune de l'enseignement supérieur et de la recherche en zone CEMAC ;
- le développement d'une stratégie sous-régionale d'harmonisation de la mise en oeuvre du Système LMD en zone CEMAC.

Prenant acte des avancées significatives et des limites de l'évaluation, la CRUROR-AC incite au renforcement de ce processus en termes, notamment d'harmonisation des systèmes universitaires des Etats et d'activation de tous les acteurs en vue d'une meilleure implémentation, dans chaque Etat, des textes communautaires en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de formation professionnelle.

S'agissant de la synergie d'actions pour les universités de la sous-région en vue d'abriter la Chaire Unesco pour la lutte contre les trafics illicites des biens culturels et la gestion du retour des biens culturels pillés pendant la colonisation, la Conférence des Recteurs a validé l'initiative.

Sur la présentation du Référentiel Harmonisé de Formation en 1ère année de Master en santé publique en zone CEMAC, la Conférence des Recteurs a pris acte du projet.

Au titre des mesures individuelles et conformément au Règlement intérieur de la CRUROR-AC, la Conférence a désigné les nouveaux membres du Bureau, pour l'exercice 2025-2026. Il s'agit de :

- ✓ **Président** : Recteur de l'Université de Bangui (République Centrafricaine) ;
- ✓ **Vice-président** : Président de l'Université de Marien NGOUABI (République du Congo) ;
- ✓ **Rapporteur** : Recteur de l'Université Omar Bongo (République Gabonaise) ;
- ✓ **Rapporteur Adjoint** : Un Recteur d'une Université d'Etat de la République du Cameroun.

Au terme des travaux, la Conférence des Recteurs a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du **Professeur Remy Magloire Dieudonné ETOUA, Recteur de l'Université Yaoundé I** et Président de la 10ème CRUROR-AC, pour l'heureuse initiative de convoquer cette Conférence et de son organisation réussie.

Les participants ont, par ailleurs, adressé leurs sincères remerciements à **Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, Président de la Commission**, pour la qualité de l'organisation de cette session et, en particulier, pour les bonnes dispositions matérielles et techniques prises pour sa réussite.

Très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel ainsi qu'aux marques de courtoisie, dont les autorités camerounaises ont fait preuve à cette rencontre, les participants expriment leur déférente gratitude à l'endroit de **Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat** pour son engagement inlassable en faveur du raffermissement du processus de l'intégration au sein de notre espace communautaire et pour l'intérêt bienveillant porté à nos travaux.

Les travaux de la 10ème session ordinaire de la Conférence des Recteurs d'Universités et des Responsables d'Organismes de Recherche d'Afrique Centrale se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Enfin, la CRUROR-AC a convenu que sa onzième session ordinaire se tiendra à l'Université de Bangui, en République Centrafricaine, sur le thème : « ***La gouvernance universitaire à l'ère de l'intelligence artificielle : enjeux, opportunités et défis pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en zone CEMAC*** ».

Le discours de clôture de Son Excellence le **Professeur Jacques FAME NDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement supérieur** du Cameroun a mis un terme à la 10ème session ordinaire de la CRUROR-AC.

Fait à Yaoundé, **le 05 mars 2025**

POUR LA CONFÉRENCE DES RECTEURS

LE RAPPORTEUR

Pr Assori ITOUA-GAPORO

LE PRÉSIDENT

Pr Remy Magloire Dieudonné ETOUA

LISTE DES PARTICIPANTS A LA X^{E} SESSION DE LA CRUROR/AC

- **Pour la République du Cameroun**
  - Pr Remy Magloire ETOUA, Recteur de l'Université Yaoundé I ;
  - Pr Richard Laurent OMGBA, Recteur de l'Université Yaoundé II ;
  - Pr Magloire ONDOA, Recteur de l'Université de Douala ;
  - Pr Roger TSAFACK NANFOSSO, Recteur de l'Université de Dschang ;
  - Pr Marcel NDJODO FOUDA, Inspecteur Général des Affaires Académiques ;
  - Pr Bertin Léopold KOUAYEP, Directeur Général de l'ESCG, Yaoundé ;
  - Pr Désiré AVOM, Doyen de la FASEG/Université de Yaoundé II ;
  - Pr Patrick ABANE ENGOLO, Expert de la Cellule Technique LMD-CEMAC.

- **Pour la République Centrafricaine**
  - Pr Gérard GRESENGUET, Recteur de l'Université de Bangui ;
  - Pr Oscar ALLAHDIN, Directeur Général de la Recherche Scientifique ;
  - Pr Guy-Florent ANKOGUI-MPOKO, Expert indépendant ;
  - Pr Josias TEBERO, Expert du Groupe Technique Recherche-CEMAC;
  - Pr Cyriaque-Rufin NGUIMALET, Expert de la Cellule Technique LMD-CEMAC.

- **Pour la République du Congo**
  - Pr Ange Antoine ABENA, Président de l'Université Denis Sassou Nguesso ;
  - Pr Assori ITOUA-NGAPORO, Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technologique ;
  - Pr Scholastique DIANZINGA, Coordonnatrice à l'Université Inter-Etats Cameroun-Congo ;
  - Pr Yvon Pierre NDONGO-IBARA, Expert Cellule Technique LMD-CEMAC ;
  - Dr Augustin Aimé LEBONGUY, Expert du Groupe Technique Recherche-CEMAC.

- **Pour la République Gabonaise**
  - Pr Jean-Jacques Tony EKOMIE, Recteur de l'Université Omar Bongo ;
  - Pr Bill Raphaël BIKANGA, Recteur de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) ;
  - Pr Jean-François OWAYE, Expert de la Cellule Technique LMD-CEMAC ;
  - Dr Emery ETOUGUE-EFE, Expert du Groupe Technique Recherche-CEMAC.

- **Pour la République de Guinée Equatoriale**
  - Pr Filiberto NTUTUMU NGUEMA NCHAMA, Recteur de l'Université Nationale de la Guinée Equatoriale (UNGE) ;
  - Pr Anacleto OLO MIBUY, Président de la CICTE ;
  - Pr Paulo SPELLER, Recteur de l'Université Afro-Américaine d'Afrique Centrale de Djibloho ;
  - Dr Pergentino ESANGUI ONDO, Expert de la Cellule Technique LMD CEMAC ;
  - Dr Elvis EKOMO ZOGO, Expert du Groupe Technique Recherche-CEMAC.

- **Pour la République du Tchad**

- Pr Mahamat SALEH DAOUSSA HAGGAR, Président de l'Université de N'Djaména ;
- Pr Mahamoud YOUSSOUF KHAYAL, Directeur Général du CNRD ;
- Pr Jérôme MBAINAIBEYE, Président de l'Université de Moundou ;
- Pr Frédéric REOUNODJI, Expert du Groupe Technique Recherche-CEMAC ;
- Pr Madjindaye YAMBAIDJÉ, Expert de la Cellule Technique LMD CEMAC.

Ont également pris part aux travaux :

- **Les premiers responsables des Institutions de Formation/Recherche de la CEMAC**
  - Pr Pierre Marie TEBEU, Directeur Général du CIESPAC;
  - Dr Marcel OPOUMBA, Directeur Général de l'ISSEA ;
  - M. Jacquinot VOUNDI, Directeur Général de l'IEF-PR
  - Dr Alain Serges ONDO-AZI, Directeur scientifique du PRASAC ;
  - M. Yves Martial Odilon BOUTOUNDOU, Directeur Général de l'EHTC ;
  - M. DOUMAPI TAINGAM, Directeur Général de l'EIED.

- **La Commission de la CEMAC**
  - M. Fulgence LIKASSI-BOKAMBA, Commissaire en charge du DERDS ;
  - Dr Bertrand DOUKPOLO, Directeur de l'Enseignement supérieur ;
  - Dr David YINGRA, Directeur de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
  - Dr Duval Antoine DEMBI, Chef de Cabinet du Commissaire du DERDS ;
  - Dr Anselme Didace LIBOKO, Chef de Service de l'Enseignement Supérieur et Recherche
  - M. Halilou ABOUBAKAR, Directeur de la Communication ;
  - Dr Gervais NGOVON, Directeur des Affaires Juridiques.